



Procès-verbal de l'Assemblée Générale des adhérents de la SRB du 20/04/2024

Introduction

L'association de la société des régates de La Bernerie en Retz a organisé son assemblée générale le 20 Avril 2024 de 10:00 à 12:00 dans ses locaux.

L'association compte 144 membres en 2023, sur le registre **21 participants étaient enregistrés et 6 délégations de pouvoir collectées. Le quorum est atteint.**

Ordre du jour

- Présentation du rapport d'activité du club
- Approbation des comptes 2023
- Approbation du Bilan moral

Les résolutions à voter

1ère résolution: Approuvez-vous le bilan financier 2023 ?

Votes : Oui : 27 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Les comptes 2023 sont approuvés.

2ème résolution: Approuvez-vous l'affectation du résultat 2023 au report à nouveau ?

Votes : Oui : 27 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Les comptes 2023 sont approuvés

3ème résolution : Approuvez-vous le bilan moral présenté par le Président ?

Votes : Oui : 27 Non : 0 Ne se prononce pas : 0
Le bilan moral est approuvé.

Fait à La Bernerie en Retz le 20/04/2024

M. Hervé PIERRE

Président de la S.R.B.

M. Frédéric Salembier

Secrétaire Adjoint du Conseil d'Administration
de la S.R.B.